



Berne, le 25 février 2004

## INFORMATION AUX MEDIAS

### **LAMal: les projets de réforme du Conseil fédéral sont isolés et insuffisants**

**L'association faîtière des hôpitaux H+ continue d'exiger une orientation cohérente du système de santé suisse qui permette de traiter chaque problème de façon coordonnée. Cette revendication s'applique tout particulièrement au financement hospitalier. Pour le financement des soins, H+ attend du Conseil fédéral une réglementation nationale et une couverture intégrale des coûts, en particulier des soins transitoires. La nouvelle réglementation du financement des soins ne devra plus générer de cas sociaux.**

Le Conseil fédéral a présenté aujourd'hui ses projets de réforme de l'assurance-maladie.

#### **Financement hospitalier**

Le Conseil fédéral souhaite reprendre la proposition d'un financement dual fixe. H+ privilégie, quant à elle, un passage direct au financement moniste, dans le cadre d'un système concurrentiel doté de conditions-cadre clairement définies. C'est la seule manière de concilier une augmentation de l'efficacité et la garantie de la qualité nécessaire. Des mesures indépendantes et non coordonnées, telles que le propose à nouveau le Conseil fédéral, ne permettront pas d'atteindre cet objectif ; les hôpitaux se retrouveront, une nouvelle fois, bloqués entre des mesures politiques isolées et la volonté de permettre à tous les patients l'accès à un traitement de haute qualité.

#### **Financement des soins**

Les soins, et notamment les soins transitoires, joueront un rôle crucial dans le futur système de santé doté de réseaux de soins intégrés. Leur financement doit être garanti par une législation nationale. C'est aux EMS, et non aux services de soins aigus des hôpitaux, beaucoup plus coûteux, de prendre en charge les soins transitoires. Les EMS doivent être indemnisés de la totalité des coûts des soins ; cette indemnisation inclut la hausse substantielle des tarifs existants et l'indexation des prix au renchérissement depuis 1998. H+ n'acceptera pas de gel tarifaire, raison pour laquelle elle prône un modèle de financement auquel participeraient l'assurance-maladie, l'Etat et, dans une certaine mesure, les patients. Des experts élaborent actuellement un tel modèle.

En revanche, H+ approuve le message du Conseil fédéral sur le managed care.

Complément d'information:

H+ Les Hôpitaux de Suisse  
Dr Uma Grob  
Directrice  
Tél.: 031 335 11 00 / 079 431 77 69  
e-mail: [uma.grob@hplus.ch](mailto:uma.grob@hplus.ch)